SPRINGER ANGLAIS

TRAVAIL – COMMENTAIRES OFFICIELS. EDITION 08 2026

ALLURE : galop toujours rapide voire brillant, élastique, souvent ramassé et compressé. L'arrière-train du Springer anglais ne doit pas rester en permanence au-dessous du corps pendant la phase de galop ; les membres doivent être si possible réunis pendant la phase de suspension. Cette allure, définie par des tempos rapides et parfois discontinus, caractérise un sujet toujours prêt à un changement rapide de direction en fonction de la nature du terrain et des stimuli olfactifs qu'il perçoit.

A proscrire : allure au trot, galop rigide ou en hypertension.

STYLE : pendant le galop le cou du Springer anglais est porté à la même hauteur que la ligne du dos, et la tête tend vers le bas sans toutefois explorer le terrain le nez au sol. Le train-arrière parfois rappelé sous le corps par la propulsion à bonds rapides, ne se détend jamais complétement mais est à nouveau ramassé prêt à donner une impulsion dans une direction qui peut être différente de la précédente. Dans l'action il rase le sol mais ne rampe jamais pour des raisons anatomiques, et à l'émanation il se fléchit sur ses articulations jusqu'à avoir une marche sinueuse. Le fouet rigide et gardé au-dessous de la ligne dorsale, exprime la grande charge émotive du chien à travers un frétillement de la queue qui semble impliquer les reins et la croupe. Ces caractéristiques donnent à l'action une expressivité qui est l'identité même de la race.

A proscrire : style essentiellement « bondissant », tête basse en permanence, train-arrière « rentré ».

QUÊTE : le Springer anglais doit travailler en permanence à portée de tir, à une distance d'environ 15 à 25 mètres (maximum), avec une bonne exploration, même si l 'attitude et la quête varient en fonction de la nature du terrain et de la végétation. En terrain ouvert et régulier, comme en présence d'une végétation qui ne dépasse pas le garrot du chien, la quête sera croisée, le galop sera plus allongé, très rapide et extrêmement souple, sans être constamment rectiligne dans sa direction. Lorsque la végétation augmente en hauteur et en densité aucune quête systématiquement croisée n'est prescrite, mais la vitesse ne doit pas diminuer en proportion du couvert, avec un galop plus compressé et encore moins rectiligne, toujours rapide, entrecoupé de soudains et fréquents changements de direction et de rythme. Les coups de voix ne seront admis que très brièvement au départ du gibier au couvert.

A proscrire : retours systématiques vers le conducteur (mauvaise couverture du terrain et manque d'initiative), quête hors de portée de tir, quête trop courte (insuffisante), chien bruyant (qui donne de la voix avec insistance, sans justification – Faute grave).

CONTACT : le Springer anglais doit travailler à portée de fusil. En toutes circonstances il doit rester impérativement « en contact » avec le conducteur (l'œil sur le maitre), sans rappels si possible. Cet impératif, commun à tous les Spaniels (leveurs de gibier), est indispensable pour une pratique confortable de la chasse.

A proscrire : chien chassant pour lui, nécessitant des rappels fréquents (défaut d'obéissance).

BOURRAGE : il caractérise l'action de chasse du Springer anglais, qui en contrôlant l'émanation doit indiquer nettement (avec une excitation maximale, démonstrative) la présence du gibier et le faire partir spontanément avec décision. Cette action caractéristique d'un chien leveur de gibier doit être violente et avide. L'absence d'indication peut être révélatrice d'une rencontre accidentelle du gibier, communément appelée « tape » (action non éliminatoire, mais pénalisable).

A proscrire : coulé, pause d'arrêt ou arrêt (fautes graves).

RAPPORT : sur terre ou dans l'eau, il doit s'effectuer à l'ordre d'une façon gaie et rapide, sans pose du gibier non justifiée (pour prise en gueule réajustée brièvement ou conditions environnementales difficiles) et avec la dent douce. Une légère hésitation peut être tolérée si le chien sort d'une quête longue et épuisante.

A proscrire : rapport spontané (faute plus ou moins grave en CACT, faute grave en CACIT), rapport avec la dent dure (faute grave).